



E-mail : [cgt1.villaroche@orange.fr](mailto:cgt1.villaroche@orange.fr) /

Site : <https://cgtsafran.com/sae/secteur/villaroche/>



## Retour du sondage sur la politique salariale

Suite au sondage que la CGT a organisé il y a deux semaines, voici les résultats qui en ressortent.

957 réponses, merci pour votre participation

Catégorie socioprofessionnelle:	Participation
Agent de maîtrise	1%
Employé	3%
Ingénieur/cadre	38%
Ouvrier	22%
Technicien	36%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

Satisfait de la politique salariale ?	Oui	Non
Agent de maîtrise	0%	1%
Employé	0%	3%
Ingénieur/cadre	2%	36%
Ouvrier	0%	22%
Technicien	1%	35%
<b>Total</b>	<b>3%</b>	<b>97%</b>

Faire grève pour les salaires ?	Oui	Non
Agent de maîtrise	1%	0%
apprenti	0%	0%
Employé	2%	1%
Ingénieur/cadre	23%	16%
Ouvrier	20%	2%
Technicien	27%	9%
<b>Total</b>	<b>72%</b>	<b>28%</b>

Nous constatons qu'une majorité de salariés est **insatisfaite de la politique salariale.**

Sur cette majorité, **72% sont favorables** pour faire **un mouvement de grève sur les revendications salariales.**

Nous subissons tous les augmentations des prix sur les matières premières (alimentaires, matériaux,...etc) et de l'énergie (essence, gaz, électricité,...etc).

Fort est de constater que nos salaires ne suivent pas ces augmentations depuis plusieurs années. **L'inflation est montée au mois de mars à 4.5%** et ce n'est pas fini. Avec nos **1.5% d'augmentation générale** on est loin du compte. Les salariés mécontents de la politique salariale se sont mis en grève devant le site.

Afin d'être entendu au plus haut niveau du groupe SAFRAN, La CGT appelle tous les salariés (ouvriers, techniciens et cadres) à rejoindre ce mouvement.

**Le jeudi 07 avril à 9H pour 1 heure, 2 heures, la demi-journée ou la journée entière afin de revendiquer une vraie politique salariale.**



À Stéphane Dubois,  
Directeur des Responsabilités Humaines et Sociétales,

À Vincent Mackie,  
Directeur des Affaires Sociales

**Objet: Demande de réunion sur la politique salariale 2022 du groupe SAFRAN**

Messieurs,

Vous nous convoquez le 9 Mai prochain pour une réunion sur le « suivi de l'accord sorti de crise ».

Nous ne sommes pas signataires de cet accord. L'article 9.3 précise : « Les parties signataires conviennent de se réunir en début d'année 2022 afin de faire le bilan sur les négociations annuelles d'entreprises tenues en 2022. »

Pour notre organisation le début d'année montre une flambée de l'inflation, et l'application de l'accord sortie de crise a rendu plus qu'insuffisantes les mesures proposées. Dans aucune des sociétés du groupe le budget cadré n'a pu compenser l'inflation, rendant nulle toute évolution de carrière pour les salariés.

Avec l'effort consenti sur le pouvoir d'achat en 2021 au titre de l'accord ATA et la suppression de versement d'intéressement en 2022, la perte est déjà conséquente. Les politiques salariales cadrées par l'accord groupe aggravent la situation.

Le mécontentement des salariés est exprimé dans plusieurs sociétés dans un contexte international ne laissant pas entrevoir d'amélioration sur les prix cette année.

L'accord sortie de crise a montré ses limites et notre organisation les avait identifiées conduisant au refus de la signature. La commission de suivi de l'accord (art9.3), réservée aux seuls signataires, ne saurait en aucun cas se substituer à de nouvelles négociations pour palier la situation.

Le groupe Safran doit envoyer un signe fort aux salariés qui ont su prendre leurs responsabilités en 2020 et 2021 et qui seront les acteurs des défis à venir.

Notre organisation vous demande en conséquence de réunir sans délai les 4 organisations syndicales représentatives groupe afin de mettre en place les mesures nécessaires concernant les politiques salariales des sociétés.

**Les coordinateurs CGT SAFRAN**

Gérard Montuelle  
Dondu Kaya  
Fabien Maruéjols-Benoit  
Jean-François Bequet